



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°43-2017-079

PUBLIÉ LE 13 NOVEMBRE 2017

Sommaire

42_DDT_Direction départementale des territoires de Haute-Loire

43-2017-11-13-002 - Barèmes Indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (2 pages)

Page 3



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE

INDEMNISATION DES DEGATS CAUSES PAR LE GRAND GIBIER

Année 2017 : Barèmes relatifs aux prix de base des denrées agricoles + Dates « limite » d'enlèvement des récoltes + Liste des estimateurs (mis à jour à l'issue de la réunion de la commission spécialisée de la chasse et de la faune sauvage spécialisée « dégâts agricoles » du 10 novembre 2017)

Nature des cultures	Prix 2017	Date limite d'enlèvement des récoltes
<u>CEREALES</u>		
Avoine noire	13,80 €/q	15 octobre
Blé tendre	14,80 €/q	15 octobre
Orge	12,60 €/q	15 octobre
Seigle	14,40 €/q	15 octobre
Triticale	12,40 €/q	15 octobre
Epeautre	24,00 €/q	15 octobre
Epeautre bio	38,40 €/q	15 octobre
Mélange de céréales	15,70 €/q	-
<u>PAILLE</u>		
Paille de céréales	3 €/q	15 octobre
<u>OLEAGINEUX</u>		
Colza	33,90 €/q	15 octobre
<u>PROTEAGINEUX</u>		
Pois	20,00 €/q	15 octobre
<u>LEGUMINEUSES</u>		
Féverolles	19,30 €/q	15 octobre
<u>REMISE EN ETAT DES PRAIRIES</u>		
Remise en état manuelle	18,80 €/heure	-
Passage rouleau	31,00 €/ha	-
Remise en état mécanique légère sans semis	106,00 €/ha	-
Remise en état mécanique légère avec semis	346,00 €/ha	-
Remise en état mécanique légère avec semis bio	453,00 €/ha	-
Remise en état mécanique lourde	460,00 €/ha	-
Resemis direct prairie	230,00 €/ha	-
Resemis direct prairie avec semence bio	336,00 €/ha	-

<u>REENSEMENCEMENT</u>		
Colza (resemis)	177,00 €/ha	-
Maïs (resemis)	310,00 €/ha	-
Céréales à paille (resemis)	223,00 €/ha	-
Céréales à paille blo (resemis)	292,00 €/ha	-
Lentille (resemis)	265,00 €/ha	-
Luzerne (resemis)	324,00 €/ha	-
Pois (resemis)	288,00 €/ha	-
Moha (resemis)	225 €/ha	-
Sorgho (resemis)	122 €/ha	-
<u>PLANTES SARCLEES</u>		
Pomme de terre consommation	48,00 €/q	15 décembre
Pomme de terre semence	60,00 €/q	-
Pomme de terre rattes	85,00 €/q	15 décembre
<u>CULTURES MARAICHERES</u>		
Haricots « bongo »	4,00 €/kg	-
Haricots « coco rouge »	2,80 €/kg	-
Salades	3,90 €/kg	-
<u>FOURRAGES</u>		
Prairie temporaire – récolte	11,70 €/q	25 juillet
Prairie permanente – récolte	11,70 €/q	25 juillet
Alpages	80 à 190 €/ha selon l'appréciation de la qualité de l'alpage par l'estimateur	-

Liste des estimateurs chargés sur le département de la Haute-Loire, des missions prévues à l'article R.426-13 du code de l'environnement :

- Jean-Marc CHASSAGNON
- Jean-Luc MARTEL

Le 13 novembre 2017,
Pour le directeur départemental des territoires
Le chef du service « environnement et forêt »


Jean-Luc CARRIO